

Présenter l'ENT lors d'une réunion de bassin



Introduction

La Cellule d'animation nationale propose un matériel d'information sur les ENT. Il s'agit d'un « Kit » de présentation des Espaces Numériques de Travail modulable selon vos envies et vos besoins. Il propose des exposés pour présenter les ENT à divers publics. L'exposé change selon le profil du public visé.

Ces éléments de travail ne sont que des pistes. L'« exposant » reste libre de choisir sa présentation ou la forme de son exposé. Ce kit se compose d'éléments écrits sur fiches, de PowerPoint® et de vidéos. Il est renforcé d'un site internet (www.la-lettre-ent.com) sur lequel sont disponibles des vidéos téléchargeables à différents formats et facilement utilisables lors de projections publiques.

Les fichiers PowerPoint®

Ils contiennent les points principaux de l'exposé : les grands axes de la présentation. Ils peuvent être projetés lors de séances de présentation et faciliter ainsi l'assimilation des informations. Des films y sont intégrés, pour illustrer de façon claire et vivante certaines parties.

Avant toute utilisation, n'oubliez pas de mettre votre logo à l'emplacement prévu à cet effet

Les vidéos

Les vidéos sont des films d'illustration sur l'utilisation pratique des ENT que l'on a pu observer chez tous ceux qui sont concernés. Des reportages de 3' avec des témoignages d'utilisateurs ciblés (parents, professeurs, personnel administratif, etc...) qui mettent en lumière, de façon concrète, les diverses utilisations de ces espaces numériques. Ces vidéos sont intégrées dans les fichiers PowerPoint®.

Pour le bon fonctionnement des vidéos, celles-ci doivent être placées dans le même dossier que le fichier PowerPoint®.

Pour changer ou ajouter une vidéo à la conférence :

- Cliquez sur le menu déroulant « Insertion » puis « films et sons ».
- Sélectionnez « Film en provenance d'un fichier ».
- Sélectionnez la vidéo.

- Précisez si voulez-vous que votre film soit visionné automatiquement au cours du diaporama.
- Cochez la case « Lire en mode plein écran » dans la palette d'outils.

Les fiches PDF

Les fiches reprennent le plan des fichiers PowerPoint® tout en l'approfondissant. En effet, les fichiers PowerPoint® ne sont que les grandes lignes d'une démonstration. Ces fiches écrites fournissent des informations plus détaillées, des points d'éclairage de chaque partie. C'est un matériel plus précis destiné à parer aux questions les plus diverses. Elles sont un soutien de l'exposant, une source d'information.

En introduction de chaque fiche, nous avons noté quelques commentaires ou recommandations qui pourraient être utiles avant de commencer l'exposé. Selon le profil du public, ces notes donnent des indications sur la forme de l'exposé. Une fois de plus, il ne s'agit que de simples conseils qui ne se veulent en aucun cas directives.

Ce kit est totalement modulable et remaniable à souhait. L'utilisateur/exposant pourra aussi bien se servir des vidéos, les éliminer, comme il pourra n'utiliser que certaines fiches et les reformater à sa manière. C'est un matériel qui peut venir en soutien d'une présentation et qui n'a aucune obligation d'utilisation.

Présenter l'ENT lors d'une réunion de bassin

Le cadre général

Il s'agit d'une première sensibilisation de l'ensemble des chefs d'établissement d'un même bassin. Elle a lieu lors d'une réunion plus large portant sur des sujets multiples.

L'analyse

L'intervention totale (PowerPoint et commentaire) doit être relativement brève : de l'ordre de 20 minutes.

Les publics sont variés : certains peuvent connaître l'ENT, d'autres non. Certains personnels peuvent être très rompus à l'usage des TIC et TICE, d'autres peuvent être restés très « papier- crayon ».

Les conséquences sur le produit

Il convient de valoriser la fonction du chef d'établissement, son rôle de chef de projet dans le déploiement d'un ENT.

Souligner que l'ENT renforce la position du chef d'établissement comme carrefour et implicitement rassurer : l'ENT, loin d'enlever du « pouvoir » au chef d'établissement, le conforte dans son rôle central au sein de la communauté éducative.

On doit donc mettre l'accent sur tout ce qui, à travers l'ENT, permet de fédérer l'organisation de l'établissement et faciliter son fonctionnement. Il serait bon d'insister également sur la dimension « développement durable » : économies de papier, économies de timbres, de téléphone...

Faire sentir que cet effet facilitateur ne fonctionne qu'à la condition de s'appuyer sur toutes les fonctionnalités de l'ENT et d'ouvrir l'ENT à tous les profils et à tous les personnels de l'établissement.

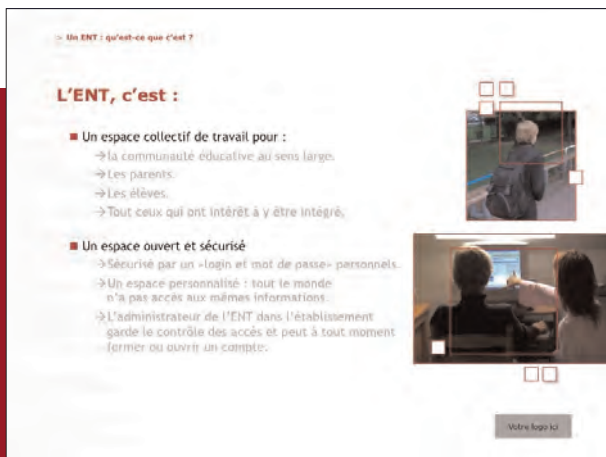
Pointer objectivement certaines limites :

- la dématérialisation des documents n'est pas toujours possible, en tout cas pas encore légalisée complètement.
- Cependant, le pouvoir du chef d'établissement et du conseil d'administration est important en la matière : savoir également le rappeler.

À éviter :

- Évitez des développements trop centrés sur la pédagogie
- Évitez également une présentation par trop technique de l'ENT, il est préférable d'insister sur les mises en relation.

DIAPOSITIVE 5



L'ENT c'est ...

Un espace collectif de travail pour :

- Le personnel éducatif au sens large (enseignants, maîtres d'apprentissage, conseiller d'orientation, l'infirmière, l'assistante sociale, ...).
- Les élèves.
- Tout ceux qui ont intérêt à y être intégrés pour le bien de l'élève et de l'établissement.
Ex : des professionnels d'un métier particulier pour apporter leur expérience lors d'un cours.

Un espace collectif d'échange et de communication entre :

- Les parents.
- Les professeurs.
- L'administration.
- Les élèves.
- Le personnel technique.
- Les intervenant extérieurs.

c'est la diversité des échanges qui fait l'ENT.

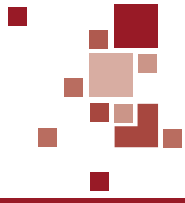
Les échanges sont aussi bien :

- Pédagogiques : consultation des cours à préparer pour les parents d'élèves ou les élèves eux-même, la préparation d'un cours collectif par la mise en place de forums, ...
- Administratifs : envoi des bulletins scolaires aux parents, remplissage des notes par les professeurs, les maîtres d'apprentissage, note du directeur de l'établissement aux parents.
- Organisationnels : organisation d'une sortie de classe, d'un événement particulier par constitution de forums, de groupes de travail.
- Informatifs : toutes les informations sur la vie de l'établissement sont consultables par ceux qui sont à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement (conseiller d'orientation, maître d'apprentissage).

C'est un espace ouvert mais sécurisé :

- Par un système d'identifiant et mot de passe personnel.
- Un espace personnalisé : Tout le monde n'a pas accès aux mêmes informations.
- Un accès strictement contrôlé par l'établissement.

Notes



DIAPOSITIVE 8



Deux messages essentiels :

- > L'ENT s'adresse à tous les « métiers » de l'établissement.
- > L'ENT impacte les pratiques professionnelles de chacun par le « croisement » des informations.

Les avantages constatés

Une communication plus rapide et efficace.

L'utilisation des ENT permet de contacter plusieurs personnes en même temps sur un même sujet/projet. Elle permet aussi à l'inverse, des messages privés, ciblés. Elle présente un gain de temps et d'énergie : plus de besoin de «courir derrière» tel professeur, ou tel personnel de maintenance. Cela permet aussi, si nécessaire de créer un «forum» pour discuter d'un sujet donné qui requiert une décision rapide.

Une communication plus large.

Les infirmières, les assistantes sociales, les maîtres d'apprentissage, les conseillers d'orientation en dehors de l'établissement peuvent être ainsi associés plus facilement aux discussions autour de l'éducation.

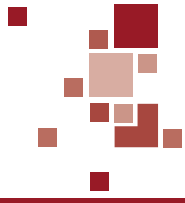
Des tâches facilitées, des fonctions valorisées.

Moins de temps passé en tâches administratives. Moins de paperasse aussi. L'information circule vite et mieux. Le contact personnel et direct n'est pas oublié, mais au contraire est préservé et mis en valeur pour les choses essentielles.

Un enseignement plus riche, de nouvelles pratiques.

- Chaque professeur peut décider, avec l'accord du chef d'établissement et de l'administrateur d'ouvrir un espace dédié et limité à un intervenant extérieur pour le besoin d'un cours, d'un exposé, d'un voyage de classe. C'est une nouvelle méthode d'enseignement, une « fenêtre » ouverte sur le monde par l'établissement.
- Il peut se connecter sur les site d'organismes divers (musées, sites scientifiques) et trouver une iconographie plus complète, plus riche, pour alimenter son cours.
- Il peut ouvrir un forum sur l'ENT pour ouvrir un débat et amener ainsi les élèves à s'approprier et à préparer un futur sujet de cours.
- L'ENT peut aussi aider à l'orientation et la découverte des métiers, en ouvrant ses pages à des professionnels, en classe ou en préparation de cours.

Notes



DIAPOSITIVE 16

Quels impacts économiques ?

> L'ENT et le chef d'établissement

Quels impacts économiques ?

- Le coût : moins cher par élève qu'un manuel scolaire ou un carnet de timbres.
- Des économies pour l'établissement : moins de papier, moins de courriers, moins de frais d'affranchissement.
- Une action concrète en faveur du développement durable.

Mémoire 2010-12

La qualité de service a un coût

→ elle est prévue dans le marché passé par la collectivité avec le fournisseur. Si elle n'est pas assurée, des pénalités peuvent être appliquées par la collectivité. Aussi, si des dysfonctionnements apparaissent auquel le fournisseur d'ENT ne répond pas, il ne faut pas hésiter à le signaler aux porteurs de projet ENT pour qu'ils puissent réagir efficacement.

Quel coût ? Moins cher par élève qu'un manuel scolaire ou un carnet de timbre.

→ entre 8,9 € et 12,3 € hors taxes par élève et par an (moyenne annuelle calculée sur 5 ans).
Ce coût est lié aux comptes élèves et enseignants. Donner accès aux parents coûte beaucoup moins puisqu'ils ont peu de besoin en stockage.

Des économies pour l'établissement.

- Moins de papier, moins de courriers, de frais d'affranchissement.
- L'équipe de direction et le chef d'établissement ont une place stratégique dans ces politiques de dématérialisation et d'économie de papier.
- Gain de temps pour se concentrer sur d'autres tâches.
- Quelques chiffres et notes techniques :
Une étude menée auprès des établissements a montré un potentiel d'économies récurrentes compris entre 10,4 et 11,5 € par élève et par an si, sur les 75% de parents connectés, 50% acceptent de recevoir les informations sur leur enfant par l'ENT plutôt que par courrier.

Note : Seules les économies matérielles ont été prises en compte (le gain de temps n'a pas été évalué). Les lettres de sanctions devant être envoyées avec accusé de réception n'ont pas été prises en compte également car leur dématérialisation est complexe et pas encore prévue par l'ENT.

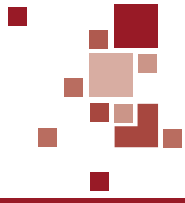
Pour plus d'info : La méthodologie détaillée de cette étude économique réalisée par Accenture pour les Caisse des Dépôts et l'Association des Régions de France est accessible en ligne sur le site web : <http://www.dent.caissedesdepots.fr/Ddnt/publications/etudes2.asp>

Un progrès dans le développement durable :

- Il y a beaucoup moins de consommation de papier. De même, l'utilisation de message et courrier électronique implique la réduction de la pollution liée au courrier traditionnel (papier, impression, transport, etc)
- Le développement durable c'est aussi des personnes mieux formées et valorisées. On parle d'un développement durable de l'activité.

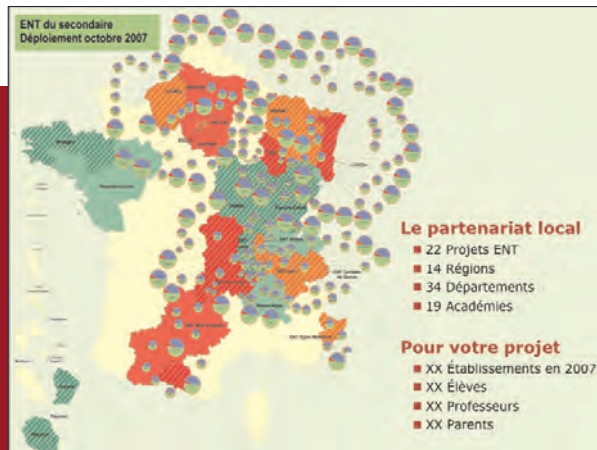
Notes





DIAPOSITIVE 19

Les ENT du secondaire : Etat du déploiement en France



Si la carte est obsolète, allez télécharger la dernière version sur <http://www2.educnet.education.fr/sections/services/ent/scolaire> et mettez à jour la diapositive.

Qu'est ce qui est représenté sur cette carte ?

→ Les projets d'ENT qui ont l'objet d'une convention entre l'Etat (Rectorat), la (les) collectivité(s) et la Caisse des Dépôts. Ces projets sont ainsi dans une démarche nationale coordonnée par une cellule d'animation copilotée par le Ministère de l'Education et la Caisse des Dépôts.

Pourquoi pas une solution pour tout le monde ?

- Les ENT sont un marché concurrentiel (de la même façon que les tableaux, les cahiers de textes, les ordinateurs, l'accès à Internet, etc.).
- Les plus grands opérateurs (Hachette, IBM, Unilog, etc.) utilisent leur savoir faire pour produire et faire évoluer des produits adaptés aux besoins de la communauté scolaire. Ils se doivent d'assurer la même qualité de service qu'ils offrent aux entreprises et aux administrations.

Pourquoi tout le territoire n'est pas couvert ?

→ Parce que ce sont des projets territoriaux dont l'expérimentation a commencé en 2004 et la généralisation a débuté en 2006. Les Collectivités ainsi que les Rectorats sont libres d'une part de mettre l'ENT dans leur priorité (ou pas) et d'autre part de contractualiser ensemble (ou pas).

Pourquoi une telle disparité dans le nombre de collectivités ?

→ Parce que certains territoires ont généralisé avec l'ensemble des collectivités (Région + Départements) afin d'assurer une continuité de l'ENT entre collège et lycée, tandis que d'autres collectivités ont préféré déployer les ENT avec le Rectorat sans attendre les autres partenaires.

Notes
